

Procès Verbal

Du Conseil Municipal

Séance Du 22 Septembre 2010

Date de convocation : 16 septembre 2010

Date d'affichage : 16 septembre 2010

Le vingt deux septembre deux mil dix à 20 heures 15 , le Conseil Municipal de la commune de Clérieux (Drôme), s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, maire.

Présents : Mmes et Mrs LARUE Fabrice- LABLANQUI Jean-Marie- MANEVAL Frédéric- BOISSIEUX Thierry- ANGE Josiane- RIMET Yves- MARTINOT Séverine- GALPIN Christelle- MARION Irène- FRACHISSE Renée- SILVESTRE Rachel- WOZNIAK Jean-Marie- AUROUX François- GRACIANO Manu- BETON Brigitte- GIROT Dmonique- BARRE Damien.

Absente excusée: Mme BOREL Catherine

Absent non excusé : Mr MICHELON Sébastien.

Procuration: Néant.

Mme Rachel SILVESTRE a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation procès verbal en date du 28 juillet 2010.
- Présentation de Patrice DI MAURO, policier municipal.
- Services périscolaires: renouvellement Contrat Unique Insertion (CUI)
- Transformation de la Communauté de Communes du Pays de Romans en Communauté d'Agglomération du Pays de Romans.
- Zone artisanale nord: acquisition de parcelles communales par la SCI TEX.
- Taxe d'habitation: suppression de l'abattement général à la base.
- SDED Energie: rapport d'activité 2009.
- Les Nouvelles de Clérieux: emplacements publicitaires: nouveaux tarifs.
- Tarifs location matériel festif.
- Tarifs location salle des fêtes par les élus.
- Questions diverses.

PRESENTATION DE PATRICE DI MAURO, POLICIER MUNICIPAL.

Mr DI MAURO a pris ses fonctions le 1er juin 2010. Recruté par la mairie de St Bardoux, il est mis à disposition par convention des communes de Beaumont-Monteux, Clérieux et Granges les Beaumont.

Ses missions:

Surveillance dans les quatre communes.

Sortie des écoles (problème: ne peut être dans les 4 communes à la fois).

Il peut faire des enquêtes judiciaires et travaille en collaboration avec les gendarmes. Il intervient dans les problèmes de voisinage.

Actions sur Clérieux où l'on connaît des problèmes avec les jeunes: contrôle d'identité.

Rencontre avec les habitants, les commerçants.

Il est habilité pour déposer plainte à la gendarmerie à la place du maire.

Jean-Marie WOZNIAK: où en est l'assermentation? Les demandes ont été déposées auprès du Préfet et du Procureur de la République. Les délais risquent d'être longs (entre 6 et 12 mois). Le policier tient-t-il un registre?

Oui, mais celui-ci n'est pas consultable sauf par le maire.

Cahier à disposition du public en cas de requête des habitants? Cette procédure serait illégale.

Yves RIMET: quelle est l'organisation mise en place avec les différents maires? le kilométrage parcouru par mois? (réponse 3900 km depuis le mois de juin).

En ce qui concerne l'organisation du travail, une réunion entre les 4 maires aura lieu le 5 octobre 2010.

François AUROUX demande si Patrice DI MAURO est équipé pour récupérer les chiens errants?

Pas pour l'instant. A voir: les équipements à acheter: lasso, cage.

On note que les personnes âgées réclament une présence.

Mr DI MAURO explique qu'en cas de verbalisation pour stationnement interdit, il fait appel aux gendarmes. Il précise que ses horaires sont fixes mais variables dans chaque commune.

Ses premières impressions sur le secteur sont bonnes. La situation est relativement calme.

Josiane ANGE demande quelles sont les lacunes, les points à améliorer.

Comment joindre Mr DI MAURO puisque son numéro de mobile n'est pas divulgué.

Le secrétariat de mairie sert d'intermédiaire.

Damien BARRE: il y a eu des vols à l'école privée et publique Dans ce cas précis, peut-on prendre contact?

PRESENTATION DE LIONEL PEREZ

Lionel PEREZ été choisi par la commission des affaires économiques pour tenir le futur bar-restaurant.

Il présente son projet: concept de bar à vins. Plats du jour tous les midis. Le soir, menus plus élaborés. Il souhaite toucher un large éventail de population. Dans un premier temps, son établissement sera ouvert tous les jours.

Animations sur le thème du vin. Week end sur réservation.

Thierry BOISSIEUX lui demande quelle est son activité actuelle et **Yves RIMET** veut connaître son expérience dans la restauration.

Mr PEREZ répond qu'il a travaillé chez un traiteur et exercé les fonctions de chef de cuisine au restaurant de la gare TGV.

Irène MARION: combien de couverts? (30 à 40).

Mr PEREZ affirme sa volonté de travailler avec les producteurs locaux.

Le projet présenté correspond aux attentes des élus.

Rachel SILVESTRE: demande la date de l'ouverture?

Certainement, début décembre. Il reste quelques travaux à effectuer dans le local (pose du carrelage).

Le maire demande l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour:

Affectation du produit des amendes de police 2010.

Accepté à l'unanimité.

APPROBATION PROCES VERBAL EN DATE DU 28 JUILLET 2010.

Lecture par le maire:

Subventions acquisition locaux commerciaux: il faut faire une nouvelle étude de marché.

On ne pourra engager la vente que lorsque nous aurons reçu le récépissé de dépôt de subvention.

Vival: rendu d'étude le 23 septembre à 14 heures.

Aménagement de la traversée du village: résultat du vote à rectifier: il s'agit de 15 pour- 1 abstention.

Logement au dessus de l'école maternelle: changement dans le projet: on réalisera une isolation extérieure.

L'attribution d'une prime PALULOS n'a pas forcément un intérêt financier évident.

La réalisation de cette opération sera confiée au CCAS pour ne pas grever le budget de la commune. Des précisions complémentaires seront demandées au trésorier.

Révision des loyers du bail commercial: sur la base de l'indice du 4ème trimestre.

Fossé au sud de la Vosnière: un courrier sera fait au propriétaire.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

SERVICES PERISCOLAIRES: RENOUELEMENT CONTRAT UNIQUE INSERTION (CUI).

Le contrat actuellement en vigueur se termine le 31 octobre 2010. La commission du personnel a décidé de le renouveler pour une durée de 6 mois. Avec, au départ, l'intention de faire suivre une formation complémentaire à Jérémie MATHIEU pour qu'il puisse diriger le centre aéré. Mais, après avoir consulté le président du Repaire des Futés, cette orientation n'est peut-être pas opportune. Il faut mener une réflexion en lien avec les prochains départs à la retraite.

François AUROUX évoque des problèmes d'organisation au restaurant scolaire. Il serait souhaitable qu'un agent qualifié prenne la responsabilité du service.

Jean-marie WOZNIAK: on note, en effet, des problèmes de personnel, de discipline avec les enfants, de bruit car la salle a une mauvaise acoustique. Il faut trouver des solutions.

Damien BARRE insiste: il faut absolument un responsable.

Les difficultés d'organisation sont dues au soutien scolaire qui dure jusqu'à 12 heures 10 (école publique), à la reprise des cours à 13 heures 15 (école privée).

Jean-Marie LABLANQUI précise qu'il n'est pas possible de mettre en place deux services sans recruter du personnel supplémentaire..

François AUROUX évoque l'installation d'un self pour que les enfants puissent manger à leur rythme. Mais les locaux ne sont pas adaptés.

Débat sur les contrats aidés :faut-il y avoir recours systématiquement parce qu'ils sont pris en charge par l'Etat au risque de ne pas avoir de personnel stable ou recruter du personnel permanent?

Effectifs pléthoriques: on ne peut pas refuser l'accès à la cantine des enfants dont les parents ne travaillent pas sous peine d'être accusé de discrimination.

On organisera une réunion entre les commissions personnel et affaires scolaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de conduire le contrat de Jérémie MATHIEU pour une durée de 6 mois à compter du 1er novembre 2010 et fixe la durée hebdomadaire du temps de travail à 27 heures au lieu de 25 en raison de l'évolution du portage de repas à domicile.

TRANSFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ROMANS EN COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE ROMANS.

Le conseil communautaire s'est prononcé à l'unanimité sur la transformation de la Communauté de Communes du Pays de Romans en Communauté d'Agglomération du Pays de Romans.

Chaque commune doit délibérer sur ce changement. La Préfecture dispose d'un délai de trois mois pour prendre l'arrêté de constitution.

Ensuite, il faudra débattre du projet Grande Agglo avec Valence.

Damien BARRE: à court terme, ce projet entraînerait la mort des petites communes.

Jean-Marie WOZNIAK fait remarquer que la population n'est pas assez informée.

Jean-Marie LABLANQUI: les entreprises n'ont pas même été informées de l'institution de la taxe sur les transports.

Séminaire de la CCPR le 6 novembre 2010 : le projet de Grande Agglo sera à l'ordre du jour pour que les conseillers municipaux puissent intervenir.

François AUROUX: réforme des collectivités locales: quels moyens auront les communes si les regroupements sont imposés?

Vote: 13 pour- 3 abstentions- 1 contre.

ZONE ARTISANALE NORD: ACQUISITION DE PARCELLES COMMUNALES PAR LA SCI TEX.

Le conseil municipal avait décidé , en décembre 2009, de vendre la parcelle 420 à la SCI Tex et la 421 à la SCI NOSI, lesquelles procédaient ensuite, entre elles à des échanges;

Suite à un désistement de la SCI Nosi la commune doit vendre à la SCI Tex les parcelles C 420-421-404 à un prix de 7 euros le M2 sans TVA.

Voté à l'unanimité.

TAXE D'HABITATION: SUPPRESSION DE L'ABATTEMENT GENERAL A LA BASE.

Rappel de la réglementation: chaque commune peut pratiquer des abattements:

- abattement général à la base
- abattement pour charges de famille.

Clérieux pratique depuis fort longtemps un abattement général à la base de 15% . Cet abattement se calcule sur la base de la valeur locative moyenne. De ce fait, il est du même montant pour tous les contribuables.

La commission des finances s'est réunie pour étudier les conséquences de la suppression de cet abattement général.

Le maire présente à l'écran les simulations effectuées sur trois types de familles.

Il s'avère que la suppression de cet abattement pénaliserait les foyers les plus modestes.

De plus la Communauté de Communes va prélever, à la place du Département, la taxe d'habitation. On ne connaît pas encore son choix quant à sa politique d'abattements.

Il faut constater qu'à Clérieux le revenu moyen est inférieur à la moyenne de l'ensemble des communes de la CCPR.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir l'abattement général à la base.

SDED ENERGIE:RAPPORT D'ACTIVITE 2009.

Rapporteur: Manu GRACIANO.

Compétences:

- organisation et contrôle de la distribution d'électricité, gaz et réseau de chaleur.
- Maître d'ouvrage unique de tous les travaux d'électrification rurale.
- Maîtrise d'ouvrage pour les projets d'éclairage public, voiries, places, terrains de sports.
- Maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques en coordination avec les travaux sur les réseaux de distribution d'électricité et du gaz.
- Production d'énergies renouvelables.
- Achat d'énergie pour les consommations des collectivités. Coordinateur de groupements de commandes.
- Toutes les actions liées à la maîtrise de la demande en énergie dans les bâtiments communaux.
- Communications électroniques (haut débit).
- Cartographie numérisée des réseaux (SIG).
- Protection des sites et des paysages en partenariat avec le conseil général et ERDF.

En 2009, avec l'adhésion de la ville de Valence, Energie SDED couvre tout le département soit une population de 483 000 habitants.

Les travaux:

- 20 km de réseau gaz pour Châtillon Saint Jean et Châteauneuf sur Isère (450 branchements).
- ADN : développement du réseau Ardèche Drôme Numérique.

– Photovoltaïque.

Quelques chiffres:

Le Syndicat perçoit la taxe sur l'électricité (taux de 8%).

Travaux:

Electrification rurale:	14 339 838 €
Environnement	8 576 499 €
Eclairage public	2 828 759 €
Total	25 755 096 €

Fonds SDE 6 215 280 €

Effectifs:

35 agents plus 1 apprenti.

2 emplois ont été créés en 2009: 1 technicien pour le réseau chaleur

1 contrôleur territorial (éclairage public).

Energie SDED, en 2009, a déposé des certificats d'économie d'énergie pour 4 millions de kwh.

C'est un instrument de valorisation des économies d'énergie réalisées, comptabilisées en kwh cumulés.

Le conseil action énergie:

Il s'agit d'une aide aux communes pour maîtriser les dépenses d'énergie et à respecter les contraintes imposées par les lois « Grenelle »

**LES NOUVELLES DE CLERIEUX: EMBLEMES PUBLICITAIRES:
NOUVEAUX TARIFS.**

Rapporteur: François AUROUX

Il s'agit de fixer le montant des encarts publicitaires insérés dans les Nouvelles de Clérieux.

Propositions:

84 euros le 1/16

130 euros le 1/8

180 euros le 1/4

240 euros le 1/2

Ce tarif s'applique pour deux parutions.

Voté à l'unanimité.

TARIFS LOCATION MATERIEL FESTIF.

La commune loue régulièrement des tréteaux et des bancs aux particuliers qui en font la demande.

Le maire propose de réviser le tarif actuellement en vigueur (3,05 € le lot) et d'instituer une caution.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs suivants:

location d'un lot (un tréteau et deux bancs) 4 euros.

Montant de la caution: 50 euros par lot.

Le montant élevé de la caution s'explique par le fait que le matériel est souvent rendu en retard et en mauvais état.

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES PAR LES ELUS.

La commission des associations, après en avoir débattu, s'est montrée défavorable à l'institution d'un tarif préférentiel pour les élus.

Pour les salariés, cette réduction peut être considérée comme un avantage en nature. Par contre les élus n'ont pas à percevoir des avantages.

Voté à la majorité (1 contre).

AMENDES DE POLICE 2010- AFFECTATION DU PRODUIT.

La commune, comme tous les ans, doit percevoir une dotation du conseil général d'un montant de 1600 euros au titre du produit des amendes de police.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'affecter à la pose de ralentisseurs.

QUESTIONS DIVERSES.

Josiane ANGE demande si on a désigné un référent « ambroisie ».

Damien BARRE explique qu'il ne s'agit pas forcément d'un élu.

Il faudrait également que la mairie donne l'exemple en éradiquant l'ambroisie sur ses terrains.

On fera paraître un article dans le prochain bulletin municipal pour sensibiliser la population.

Renée FRACHISSE: demande si un courrier a été fait à Mr FOURNEYRON pour qu'il taille sa haie aux abords de la salle des fêtes. (Réponse oui mais sans aucun résultat) Un deuxième courrier sera envoyé.

Renée FRACHISSE: restaurant scolaire: après le temps du repas, les enfants n'ont rien pour jouer.

François AUROUX: ils peuvent disposer des jeux de la garderie à condition de bien les ranger (à voir avec Jérémie MATHIEU).

Damien BARRE: suite au vol des ordinateurs, à l'école Georges Brassens, où en est-on?

La CCPR va remplacer la moitié rapidement (soit 6 appareils). L'acquisition des autres sera votée au prochain budget.

L'Algéco a été trouvé ouvert, l'alarme pas enclenchée, le sol jonché de miettes.

Jean-Marie WOZNIAK propose qu'une note de service soit adressée à la directrice.

A l'essai: la garderie se fait dans les locaux de la BCD.

François AUROUX: travaux de voirie: veut savoir si l'on va utiliser de l'enrobé ou du bi-couche. Il signale qu'il existe aussi un enduit coulé à froid (société EIFFAGE). Manu GRACIANO répond que ce procédé n'est pas efficace sur une voirie abimée, qu'il est bruyant.

Panneaux noms de rues: quelques problèmes d'implantation. Il y aura des emplacements à rectifier.

Séverine MARTINOT pense que certains panneaux, n'étant pas posés parallèlement à la rue, sont peu lisibles.

Christelle GALPIN demande à quel moment se fera la numérotation.(mise en place l'année prochaine)

Frédéric MANEVAL préviendra la DDE de l'implantation de panneaux dans le domaine départemental.

Damien BARRE veut connaître la signification du sigle TAD sur la chaussée.

Il s'agit des arrêts du Transport à la Demande mis récemment en place.

Thierry BOISSIEUX fait remarquer qu'il n'y a pas d'arrêt prévu à Pont de l'Herbasse.

Pont de l'Herbasse: déchets autour des bennes situées sur la commune de Granges les Beaumont.

Yves RIMET signale un trou dans la montée de St Jean.

Christelle GALPIN: se félicite de l'implantation de l'abri bus aux Robines.

Une affiche a été collée sur l'abri bus de la Vosnière: la mairie portera plainte.

Rachel SILVESTRE: de jeunes enfants font du vélo autour du rond point de la Vosnière.

La mairie a pourtant adressé un courrier aux parents pour les informer des risques.

Multi Accueil: la CCPR a fait une demande de dégrèvement sur une partie de la redevance assainissement suite à une fuite d'eau.

On procèdera à un remboursement sur la base de la facture de l'année précédente majorée de 5%.

Informations diverses

Commission Agriculture – ruralité: Frédéric MANEVAL est désigné délégué.

CCPR: repas des élus: le 27 novembre 2010.

Personnel communal: Jérôme NIVON a pris ses fonctions le 1er septembre 2010 en remplacement de Christophe DEMISSY.

Brigitte BETON communique le programme de la Semaine Bleue.

Forum des associations le 10 septembre 2010: le bilan est positif.

Journée du personnel le 30 août 2010 à Beauvoir en Royans: le maire a trouvé qu'il y avait eu plus de communication entre les élus et le personnel que l'année précédente.

CCAS: le séjour au Cap d'Agde s'est bien passé.

Journées du Patrimoine: une centaine de personnes a pu découvrir les expositions sur Henri Bossanne et Odette Malossane.

Samedi 16 octobre 2010 à 10 heures 30: visite de la maison Corteys et de l'ensemble des bâtiments communaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.